

## FUSION AVEC D'AUTRES COMMUNES. Les élus ont validé le lancement d'une étude

Les élus ont voté dans la confusion l'adhésion à un groupement de commandes afin qu'une étude sur les avantages et les inconvénients d'une fusion avec les villes de Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux et L'Etang-la-ville soit lancée.

La délibération était la dernière de l'ordre du jour. Les élus l'ont adoptée dans la confusion et à une très faible majorité (14 voix pour, 12 contre et 1 abstention). Ils ont ainsi entériné l'adhésion de la commune à un groupement de commandes relatif à une étude sur les bienfaits et les inconvénients d'une possible fusion avec les villes de Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux et L'Etang-la-ville. Parmi les arguments avancés par le maire, Brigitte Morvant, figure le fait que la commune devienne « la plus importante de l'interco ». « Nous aurions alors suffisamment de poids pour pouvoir peser sur les décisions. Nous aurions plus de subventions de la part de l'Etat et nous pourrions négocier plus facilement en ce qui concerne notre obligation de construction de logements sociaux. » La participation de la ville au coût de cette étude devrait être de 6 000 euros.

### Groupe de travail

Les élus ont été nombreux



L'ambiance était houleuse et tendue pendant le conseil municipal.

à réagir. « Nous sommes les plus petits des quatre et nous allons devoir défendre l'intérêt des Mareillois. Je souhaiterais que l'on mette en place au sein de la commune un groupe de travail avec les élus et qu'on réfléchisse ensemble. Sinon, l'avenir de Mareil va nous échapper », a estimé la conseillère municipale de la majorité Anne-Sophie Talavull après avoir admis la pertinence d'une fusion tout en

émettant des réserves. Brigitte Morvant s'est justifiée. « Nous avons déjà débattu au sein de la majorité de cette commune nouvelle. La première réflexion était une fusion avec Saint-Germain-en-Laye et L'Etang-la-Ville. La réflexion a évolué avec le nouveau maire de Saint-Germain et la création d'un comité de pilotage a été décidée par les maires. » L'édile a encouragé tous les élus à participer de « manière très

active » aux futures réunions sur ce sujet sensible.

### La commune en « grand danger »

Autre élue à prendre la parole, la maire adjointe Sophie Garcia. « Cette fusion nous fait nous poser beaucoup de question auxquelles nous ne pouvons répondre car elle doit se faire dans un an. Il se murmure que la ville de L'Etang-la-Ville souhaiterait fusionner afin

d'échapper aux griffes du Préfet en ce qui concerne les logements sociaux puisque la commune n'a plus de terrains disponibles. » La jeune femme s'est demandé si « la décision de fusion a déjà été prise ? ». « Cette étude va-t-elle nous permettre de connaître les bénéfices et les inconvénients d'une telle situation ?... » L'opposition a beaucoup réagi. L'ancien Premier adjoint Pierre Durand a eu des mots très durs, indiquant que « le maire tente d'entraîner » la population et les élus « dans un projet de fusion sans avoir conduit les réflexions qui s'imposent et sans avoir consulté les Mareillois ». Selon l'élue d'opposition, la commune est « en grand danger » et risque de mettre un terme à « sa longue histoire ».

### Emprunts toxiques

« Ce projet serait maîtrisé par Saint Germain et nous livrerait à une autorité dont nous ne connaissons pas les intentions stratégiques. Alors

qu'il est certain que Saint-Germain a une vision claire de ses propres intérêts dans cette affaire. De plus, Brigitte Morvant le fait sur la base de documents insincères... » Gilles Lamy, conseiller municipal de Mareil autrement, a estimé qu'« un débat public doit être organisé ». « Ce processus de fusion est précipité et inapproprié. Un débat public doit être organisé par les maires avant la présentation d'un projet de territoire et la mise en place d'un référendum entérinant le choix du périmètre retenu par les populations concernées. » Brigitte Morvant a indiqué qu'elle consulterait la population « une fois l'étude lancée ». Enfin, Sabine Gillot, du groupe Demain Mareil, a fait part de ses craintes que les Mareillois ne « prennent leur part de l'endettement de deux autres communes dont l'une a souscrit des emprunts toxiques ».

S.R.